



IDÉES

Rapatriciez Omar Khadr
au Canada!

Page C 5



ARCHITECTURE

La nature dans tous ses états

Page C 6

CAHIER

C

PERSPECTIVES

Pour qui souffle
le vent?

Le dévoilement cette semaine du plus important appel d'offres dans le secteur éolien jamais réalisé en Amérique du Nord n'a pas fait que des heureux. Les adversaires de quelques projets honnis ont obtenu une forte couverture médiatique. Mais la déception des communautés évincées et la baffa collective infligée au Québec traduit l'improvisation d'une politique conçue d'abord comme une sorte de «BS» pour une ingénierie énergétique en pleine redéfinition.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Personne n'a relevé cette semaine à quel point le Québec s'est collé dans le front une étiquette de colonisé en matière d'énergie. En effet, c'est une société d'État française, la filiale EDF Énergies renouvelables de la grande société d'État Electricité de France (EDF), qui va venir produire le plus gros volume d'électricité éolienne ici, au Québec, et vendre cette énergie à notre propre société d'État, Hydro-Québec, laquelle serait incapable et pas encore prête à en faire autant.

Personne ne s'est rendu compte à quel point il est invraisemblable qu'Hydro-Québec, qui est aussi puissante sur le plan économique qu'EDF, n'ait pas pu s'entendre avec un turbinier international pour produire elle-même cette énergie et empocher les milliards en bénéfices de cette production plutôt que de se contenter de distribuer cette énergie à petits profits. EDF confie ici le projet qu'elle finance principalement à une de nos plus petites sociétés québécoises du domaine de l'énergie, Hydrogéné, laquelle, malgré ses qualités, n'a certainement pas une expérience de gestion de grands projets équivalente à celle de la société d'État!

Aucune raison économique, technique ou politique n'empêchait Hydro-Québec Production de se mettre sur les rangs avec ses propres projets dans le cadre d'un tel appel d'offres. Elle aurait pu le faire, comme EDF, par l'entremise d'une filiale spécialisée, ce qui lui aurait permis de ramasser les fonds fédéraux octroyés à l'éolien et d'obtenir des prix aussi bas que ceux des entrepreneurs privés. Ce qu'une société d'État d'outre-Atlantique peut faire ici avec des consultants québécois, Hydro-Québec pouvait le faire.

Pourquoi?

La seule raison qui puisse ultimement expliquer le refus de Québec de lancer sa première société d'État dans un développement planifié de l'éolien, c'est d'abord et avant tout une position idéologique, soit ce pari en faveur du privé, le même qui lui fait préférer des PPP à l'expertise de ses propres services, dont l'expertise dépasse pourtant souvent celle du privé, comme en santé et en transports.

Cette position idéologique, qui est devenue un dogme au sein du ministère des Richesses naturelles et de la Faune, explique que Québec ait misé jusqu'ici sur deux grands appels d'offres pour développer l'éolien, un premier de 1000 MW en Gaspésie en 2003 et un deuxième de 2000 MW dont les projets pouvaient être situés partout au Québec à condition d'offrir un contenu québécois de 60 % et un contenu gaspésien de 30 %, question d'assurer la survie des entreprises créées autour du premier appel d'offres.

Cette stratégie, élaborée en l'absence de tout débat public sur les enjeux et les priorités sociales et politiques, privilégie automatiquement les grandes entreprises, celles qui ont les reins solides et qui sont capables de mobiliser un grand turbinier international, lequel ne s'intéressera qu'aux gros projets. Et c'est ce qui ressort de cet appel d'offres, qui demeure décevant même s'il place le Québec parmi les gros producteurs d'éolien en Amérique.

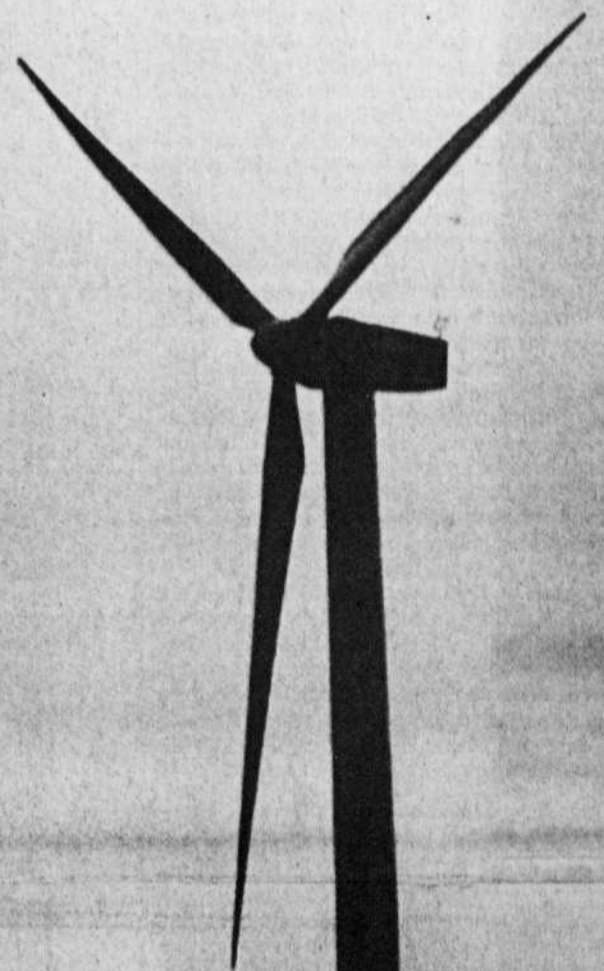
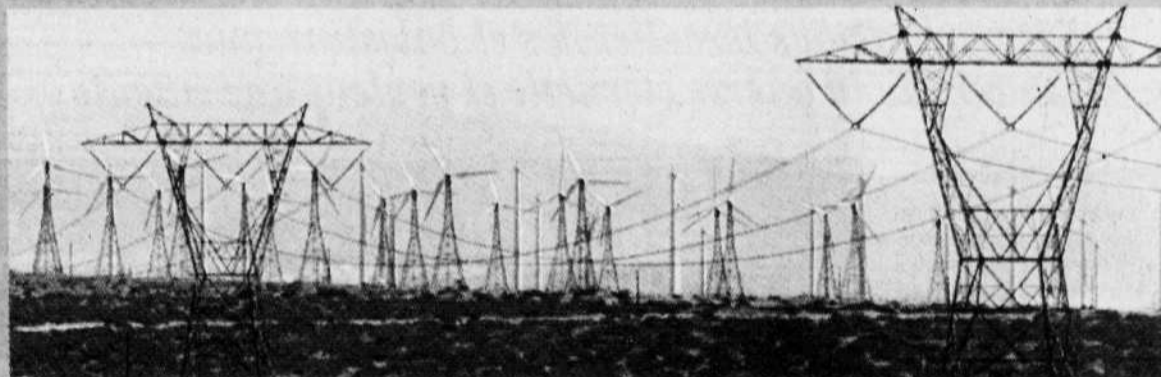
Des dizaines de petites communautés, de municipalités et de coopératives ont investi des dizaines de milliers de dollars pour préparer des projets avec «leurs» vents. Mais elles n'étaient pas de taille et plusieurs, ainsi que des centaines de personnes qui y ont investi une partie de leurs économies pour développer leur région, vont perdre beaucoup d'argent. Un beau ressac contre l'éolien de la part d'un gouvernement qui veut le développer!

Québec a réservé une petite tranche de 500 MW pour les petits projets pilotés par ces communautés, qui fera l'objet d'un appel prochain de propositions. Mais c'est un prix de consolation destiné à faire oublier aux forces locales que le gros du gâteau a été bouffé par les grands intérêts économiques et, à la collectivité, qu'elle perd les milliards en profits générés par cette production.

La solution de rechange

En mettant en place un système d'appel d'offres, Québec favorisait forcément les grandes forces économiques et excluait en douce, mais inéluctablement, les communautés qui vont devoir vivre avec ces projets, une injustice sociale qu'il aurait pu éviter en adoptant plutôt le système européen.

VOIR PAGE C 3: ÉOLIEN



PERSPECTIVES



Gil Courtemanche

Le nouveau Kennedy

Le monde entier attend avec impatience que l'année se termine, certain qu'il est presque que les Américains vont, non seulement se donner un nouveau président, mais que celui-ci sera démocrate et peut-être jeune et noir.

L'espoir que suscite le sénateur de l'Illinois, Barack Obama, ressemble un peu à l'attente du Messie. Quand les gens s'installent dans le fauteuil de l'espoir et du rêve, ils ont aussi tendance à invoquer des personnages plus légendaires que réels, comme John Kennedy dont le charme et la jeunesse ont créé un mythe.

Kennedy fut pourtant un président plutôt ordinaire, à qui on doit le renforcement de la guerre froide, la baie des Cochons et le début de l'embourgeoisement américain au Vietnam. Les grandes réussites dont on le crédite — les droits civils et la guerre contre la pauvreté — furent le fait de son successeur, Lyndon Johnson. Mais quels ravages historiques ne font pas le charme, la jeunesse, l'élégance, la beauté de sa femme et celle de sa maîtresse présumée. Kennedy est devenu une star de l'imaginaire collectif occidental. Peu importe les faits, Kennedy signifie rupture avec le passé. Mais quel passé, celui du style ou de la politique?

La comparaison apparut rapidement. Obama est le nouveau Kennedy. Jeune, charmant, bien éduqué, charismatique, il possède le sens de la formule et du slogan. Comme Kennedy, il parle d'espoir et de rêve. Dans les discours de Kennedy, on entendait beaucoup les mots «rêve» et «espoir», «changement» et «engagement». Dans les discours d'Obama reviennent les mêmes invocations, qui ressemblent parfois à des trucs de *preachers* dans une église baptiste.

Pourtant, les deux hommes sont foncièrement différents, et dans leurs origines et dans leurs parcours. Kennedy est un fils à papa, lequel finance son ascension politique. Il fait partie d'un clan quasi aristocratique. Quand il commence en politique, il n'a jamais travaillé vraiment et n'a jamais rencontré un pauvre de sa vie. Obama vient d'une famille modeste, est admis à Harvard parce qu'il est brillant. Il enseigne le droit constitutionnel, travaille pour les défavorisés de Chicago.

Tout comme en 1960 les progressistes occidentaux souhaitaient la victoire du jeune Kennedy, une sorte de beaujolais nouveau, sur le représentant de l'établissement, le vice-président Nixon, la gauche partout dans le monde souhaite l'avènement d'Obama et sa victoire sur la monotone et très affairiste Hillary Clinton. On dirait la même opposition: le charme et la jeunesse contre la carriériste membre de l'établissement.

Imaginons qu'Obama soit presque Kennedy et que Clinton ne soit pas totalement Nixon. Imaginons qu'Obama ne serve pas de thérapie collective aux Américains pour affirmer que leur société n'est plus raciste et que Hillary soit la femme de personne, seulement une femme en politique. Sur quoi se fonderait-on pour préférer l'un à l'autre?

Sur leur style, bien sûr, mais finalement sur leur programme.

L'imaginaire collectif place solidement Obama dans le camp du progrès et du renouvellement alors qu'il considère Clinton comme faisant partie du pouvoir établi, de la continuité. Il incarne, comme Sarkozy, la rupture; elle symbolise une sorte de pérennité de la politique de Washington. Ce n'est pas si simple.

On cite invariablement le vote courageux et pratiquement solitaire du sénateur de l'Illinois contre la guerre en Irak en l'opposant à l'acceptation sans réserve de l'invasion illégale par la femme de Bill. Mais que proposent les deux pour l'avenir? A peu près les mêmes modalités de retrait, une offensive diplomatique régionale et un effort de réconciliation. Pour être honnête, disons que le calendrier de retrait proposé par Obama est plus précis et plus contraignant.

Il faut donc chercher ailleurs des raisons progressistes d'appuyer l'un plutôt que l'autre. Obama est opposé à la peine de mort et Clinton y est favorable. Mais depuis qu'il est en campagne, Obama évite le sujet. Le contrôle des armes? Après la fusillade à Northern Illinois, les deux candidats ont réagi de la même manière. Il faut mieux appliquer les contrôles qui existent déjà. Pas question de s'opposer à la libre circulation des armes à feu.

A propos de la crise économique, Clinton parle d'équilibre budgétaire (il faut respecter le mari), mais tous les deux proposent en gros les mêmes remèdes. Les deux sont d'accord pour annuler les réductions d'impôt scandaleuses accordées par Bush aux riches; Clinton parle un peu plus de la classe moyenne et Obama, un peu plus des pauvres. Il faut quand même penser à sa clientèle naturelle.

Obama incarne peut-être le changement dans le domaine de la santé. Oui, un peu. Mais Clinton aussi. Tous deux proposent des mesures pour que les cinquante millions d'Américains qui ne possèdent aucune assurance maladie puissent dorénavant être protégés. Le programme de Clinton recourt plus à l'Etat que celui d'Obama mais, au bout du compte, ni l'un ni l'autre n'évoquent un régime universel public d'assurance maladie. Leurs formules complexes d'accès à l'assurance assurent la pérennité subventionnée par l'Etat des assureurs privés. Sur l'environnement, ils partagent les mêmes vues, de même que sur l'immigration illégale.

Finalement, Obama est peut-être le progressiste parce qu'il est noir, qu'il est jeune et qu'il n'est pas riche. Et Clinton est peut-être la conservatrice parce que son mari fut président des Etats-Unis. C'est un peu comme si le monde souhaitait plus un changement de style et d'allure que de substance et de réalité. Tout cela repose sur presque rien. Un sourire chaleureux ou un tailleur mal coupé. Car l'un et l'autre sont pareils.

Collaborateur du Devoir



Barack Obama

STEVE DIPAOLA/REUTERS



Ce jeune Israélien a célébré à sa façon le 60e anniversaire de la création d'Israël.

YANNIS BEHRAKIS/REUTERS

ISRAËL

60 ans plus tard...

Derrière les célébrations officielles, le moral n'y est pas

FRANÇOIS SERGENT

Jérusalem — Les drapeaux blanc et bleu frappés de l'étoile de David flottent au vent en Israël. Sur tous les bâtiments publics, sur les automitrailleuses rouillées gardées en souvenir de la guerre de 1948, sur les voitures et les bus. Dans les parcs et sur les plages, tous les Israéliens ont célébré jeudi le 60^e anniversaire de leur jeune Etat et de leur ancien pays avec de traditionnels barbecues. Après l'anniversaire de la Shoah il y a une semaine, après l'hommage aux morts de toutes les guerres d'Israël rendu aujourd'hui, la fête de l'Indépendance vient comme une délivrance. Le gouvernement d'Ehoud Olmert, en mal de légitimité, a prévu d'imposantes célébrations, de grandes fêtes et des concerts gratuits, couronnés par les visites de George W. Bush puis de Nicolas Sarkozy à la fin de juin.

Malgré tous ces efforts, le moral n'y est quand même pas. «Le gouvernement veut dicter nos fêtes, mais il y a un doute, une interrogation sur l'existence même de l'Etat», analyse Daniel Bensimon, chroniqueur politique au quotidien de gauche *Haaretz*. L'impression que, 60 ans plus tard, les menaces s'aggravent; on se demande jusqu'à quand cela va durer de ne pas être acceptés.»

Preuve de ses doutes qui vont au cœur de

l'identité juive marquée par les persécutions et la Shoah, nombre d'Israéliens demandent des passeports étrangers, de préférence américains. Mais également, bizarre ironie de l'histoire, allemands et polonais. «C'est comme si la valise était toujours là, comme si la création d'un Etat n'avait pas mis fin à notre sentiment d'être toujours des survivants», poursuit Bensimon.

«On se demande jusqu'à quand cela va durer de ne pas être acceptés»

Rien n'y fait. Ni l'économie follement prospère même si elle est très inégalitaire ni l'armée la plus puissante de la région. «Les Israéliens quittent les zones frontalières, notamment le Sud, pour venir vivre dans le centre. Le développement de la Galilée, au nord, est stoppé. Depuis les attentats de la deuxième intifada, des dizaines de milliers de juifs ont quitté Jérusalem», explique une Israélienne qui réside dans la capitale. «C'est un échec des deux idéologies dominantes, analyse Bensimon. La politique de la force de la droite et du Grand Israël n'a pas marché, pas plus que celle du dialogue et du partage des terres de la gauche.»

Les deux intifadas, les attentats dans les villes israéliennes et l'échec de la dernière guerre au Liban expliquent ce malaise. L'Iran et son programme nucléaire n'a fait qu'accroître ces peurs existentielles, que le premier ministre Olmert, affaibli par des accusations répétées de corruption, utilise et attise.

De l'autre côté, dans un cruel jeu de miroir, la dépression et la désolation habitent la popu-

lation palestinienne. «Ça n'a jamais été aussi sombre, sans espoir, sans visibilité, sans avenir», raconte Mohamed Shaheen, un Palestinien modéré, doyen à l'Université d'Al Qods, qui subit à Ramallah l'occupation israélienne. «Nous vivons la Naqba (NDLR: la catastrophe) sans fin, nous n'avons aucune maîtrise de nos vies.»

L'Autorité palestinienne n'existe plus, même en Cisjordanie où la société est totalement disloquée et où le Hamas prend de plus en plus d'influence. «Pratiquement toutes mes étudiantes sont voilées, les chrétiens s'en vont, ainsi que les Palestiniens les plus ouverts sur le monde. Cette diversité de la population était une caractéristique essentielle de la culture palestinienne, et nous sommes en train de la perdre», dit le professeur.

La situation économique à Ramallah et dans toutes les villes palestiniennes victimes des blocs israéliens empire. Les colonies envahissantes ont morcelé la Cisjordanie, qui ne paraît plus comme un Etat viable. Gaza est dans une situation encore pire: une prison pour un million et demi de Palestiniens. Et personne n'a le moindre espoir, ni d'un côté ni de l'autre, dans le «processus de paix», totalement bloqué. «Le conflit nous enferme tous, nous les Palestiniens comme les Israéliens», poursuit Mohamed Shaheen. Nous sommes dans la rivalité des victimes, nous vivons chacun dans notre traumatisme.»

Libération

L'inaccessible paix

Les populations israéliennes et palestiniennes en ont marre de la guerre éternelle et veulent une entente

CLAUDE LÉVESQUE

George W. Bush atterrira au Proche-Orient dans quelques jours. Ce sera son deuxième voyage cette année dans une région où il n'avait pas mis les pieds pendant les sept premières années de sa présidence.

Lors de son précédent séjour en «Terre sainte», en janvier, il avait évoqué l'objectif — ou formulé le souhait — de voir un traité de paix se conclure entre Israéliens et Palestiniens avant la fin de 2008.

On aura compris que l'important, pour le président américain, n'est pas tant de voir le point final à soixante ans de conflits coïncider avec le 60^e anniversaire de la création de l'Etat juif que de laisser en héritage, en matière de politique étrangère, autre chose qu'un Irak en lambeaux.

Depuis janvier, le président américain a cependant réduit ses attentes, parlant plutôt de «définir les contours» d'un futur Etat palestinien d'ici la fin de l'année.

Est-on plus proche d'une solution globale au conflit israélo-arabe aujourd'hui qu'il y a 60 ans? «Assurément», répond Aaron David Miller, chercheur au Woodrow Wilson Center de Washington, qui en veut pour preuve les accords qui ont déjà été conclus avec l'Égypte et la Jordanie.

«Nous sommes actuellement dans la phase la plus cruciale du processus, celle qui implique les Palestiniens et la Syrie», précise-t-il. Auteur d'un ouvrage intitulé *The Much Too Promised Land: America's Elusive Search for Arab-Israeli Peace*, M. Miller a agi à titre de conseiller auprès de plusieurs secrétaires d'Etat américains. A défaut d'un traité de paix, il croit «possible» qu'un «accord-cadre ou une déclaration de principe sur les principaux points en litige» puisse intervenir avant la fin de 2008. «Ce serait une avancée historique», affirme-t-il.

Même si les «accords» et les «déclarations» se sont succédés depuis une quinzaine d'années, aucun ne contenait de solution concrète aux principaux points en litige: statut de Jérusalem et frontières, réfugiés et sécurité.

Le professeur de science politique Henry Habib, de l'université Concordia, un spécialiste du monde arabe, est plus circonspect. «Malheureusement, on n'est pas beaucoup plus près d'un règlement qu'il y a 60 ans. Si on veut être optimistes, il y a quand même une chance parce que, avec l'expérience de 60 ans de malheurs, les deux parties ressentent une certaine fatigue. Les citoyens ordinaires en ont marre et les mentalités ont changé.»



Les dirigeants du Hamas ont souligné hier la création d'Israël.

KHALED AL-HARIRI/REUTERS

Dans le dossier du Proche-Orient, Washington a renoué, depuis un peu moins d'un an, avec l'activisme qui l'avait caractérisé sous d'autres présidences. Un activisme très visible, comme l'a montré en novembre dernier la tenue d'une conférence à Annapolis, dans le Maryland, et comme continuent d'en témoigner les fréquents sauts que la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice fait dans la région.

Les attentes modestes de Washington reflètent sans doute le fait que les Etats-Unis n'exercent plus dans la région la même influence qu'il y a une ou deux décennies.

«Ce n'est pas une histoire américaine. Nous sommes hors jeu», constate Aaron David Miller. «La partie se joue entre Abbas et Olmert d'une part et entre Abbas et le Hamas sous les auspices de l'Égypte d'autre part», précise-t-il.

Et même si on remonte à l'époque des accords d'Oslo, dans les années 1990, les Etats-Unis n'étaient intervenus que tardivement dans le processus. «Les deux côtés ont lancé le processus sans l'aide de personne avec des rencontres secrètes, sans intermédiaire, à Oslo», rappelle le professeur Henry Habib.

Après la conférence d'Annapolis, qui avait été boycottée par le Hamas (le parti intégriste qui contrôle la bande de Gaza) mais à laquelle le monde arabe était très largement représenté, un dialogue s'est établi entre l'Autorité palestinienne dirigée par le parti Fatah du président Mahmoud Abbas et des responsables israéliens.

Jusqu'ici, presque rien n'a filtré de ces pour-

parlers qui se poursuivent toujours, mais les résultats concrets se résument pour le moment au démantèlement de quelques barrages routiers en Cisjordanie occupée.

Le «mystère» entourant ces rencontres est d'autant plus difficile à percer que, dans ses déclarations à leur sujet, le premier ministre israélien Ehoud Olmert fait habituellement état de progrès tandis que son vis-à-vis palestinien insiste plutôt sur le fossé qui sépare encore les deux parties.

Ces dernières cherchent à s'entendre sur des gestes de bonne volonté ou des concessions susceptibles de créer la «confiance» réciproque et d'isoler les éléments les plus intransigeants des deux camps. Pourtant, signe évident de leur faiblesse, les deux leaders font à l'occasion des déclarations qui reflètent précisément les positions de ceux-ci: par exemple, Abbas reprenant la revendication du droit de retour des réfugiés et Olmert promettant de ne jamais céder certaines colonies de peuplement juif construites à l'est de la ligne verte.

Le conflit du Proche-Orient n'est pas celui qui a fait le plus de victimes, loin de là, mais il demeure l'un des plus discutés et des plus «couverts». Il se déroule dans une région stratégique, notamment par sa proximité des principaux gisements de pétrole du monde, où se sont développées — et affrontées — les trois religions monothéistes, qui sont toutes représentées en Occident.

Le Devoir

PERSPECTIVES

Les amitiés de la France

La visite en France de Michaëlle Jean illustre le changement de la politique française

ROBERT DUTRISAC

Québec — C'est à une véritable réorientation de la politique de la France à l'endroit du Québec qu'on a assisté cette semaine. Une première manifestation: la République française reçoit avec tous les égards réservés à un chef d'État de première importance la vice-reine du Canada, Michaëlle Jean. Puis, le président Nicolas Sarkozy déclare qu'il refuse désormais d'opposer «nos deux amitiés et nos deux fidélités» que sont le Canada et le Québec. On peut toujours prétendre que la France maintiendra des relations privilégiées avec le Québec, mais elles ne devront pas nuire à celles qui l'unissent au Canada.

Selon le politologue Marc Chevrier, de l'UQAM, la nouvelle droite française qu'incarne Nicolas Sarkozy n'a plus d'«attaches fortes» avec le gaullisme, alors que c'est le gaullisme qui a façonné les relations entre le Québec et la France depuis la Révolution tranquille. «Dans l'entourage de Sarkozy, on fait affaire avec une nouvelle droite qui veut se démarquer de l'héritage gaullien, dont celui de Jacques Chirac. C'a d'énormes conséquences pour le Québec parce que la famille politique gaullienne, c'est celle qui connaissait le mieux le Québec.»

Cette nouvelle classe politique française — tant à gauche qu'à droite, d'ailleurs — connaît donc mal le Québec. Mais il y a plus important: la France n'est plus celle des années 60 — celle du général de Gaulle — qui croyait encore être une puissance à l'échelle mondiale, qui croyait à son universalisme. Aujourd'hui, la France est dans un «entre-deux»: elle veut toujours projeter l'image d'une puissance indépendante, mais en même temps, elle est engagée, au sein de l'Union européenne, «dans un processus de fédéralisme gouvernemental qui réduit considérablement sa souveraineté», fait observer Marc Chevrier.

«Beaucoup d'intellectuels français ne croient plus eux-mêmes, au fond, à la souveraineté française», estime l'universitaire. «La quête d'indépendance ou d'autonomie du Québec est évidemment lue sous un jour nouveau.»

La légèreté de l'Élysée

Christian Dufour, politologue à l'École nationale d'administration publique (ENAP), n'en revient tout simplement pas de la «légèreté» dont a fait preuve le gouvernement français en accueillant comme il l'a fait la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, pour donner le coup d'envoi en France des festivités marquant le 400^e anniversaire de la fondation de Québec. Il dénonce la «superficialité» de Nicolas Sarkozy. «Non seulement il déconstruit le «Vive le Québec libre!» du général de Gaulle, mais c'est la caution par la France — et ça, c'est gros — de la Conquête dans ses éléments négatifs. Autrement dit, la France nous laisse tomber une deuxième fois.»

Selon lui, le gouvernement Charest s'en est fait «passer une petite vite». Si, au contraire, il l'a voulu, c'est «une abdication irresponsable», juge Christian Dufour. La gouverneure générale, c'est «la représentante de la reine d'Angleterre, c'est quand même l'incarnation de la Conquête. C'est ce qui reste comme symbole de la colonisation britannique», estime-t-il. «Dans une optique fédéraliste québécoise — celle de Benoît Pelletier, par exemple —, il y a à quelques chose qui ne marche pas là-dedans parce que c'est une régression historique.»

Marc Chevrier note que personne ne s'offusque en France que «la représentante de la reine du Canada soit conviée sur le sol de la République française à célébrer la fondation d'une colonie contre laquelle ladite couronne anglaise a guerroyé pendant très longtemps». Mais les



Michaëlle Jean a reçu un accueil princier cette semaine en France.

PHILIPPE WOJAZER REUTERS

Français, à l'instar de leur président — on l'a vu quand Nicolas Sarkozy a été reçu à Londres avec son épouse Carla Bruni —, semblent apprécier le faste monarchique.

Le régime des relations France-Québec est bel et bien en train de changer. Dans le triangle France-Québec-Canada, «il y avait une asymétrie, il y avait une plus grande intensité dans les relations France-Québec», souligne Marc Chevrier.

Un nouveau régime

«À l'époque du gaullisme, la relation France-Québec avait une fonction émancipatrice. Le Québec s'est bien servi de cette relation pour s'emanciper de la tutelle fédérale canadienne, pour obtenir des gains à l'intérieur du pays ou des gains sur la scène internationale», rappelle-t-il. «Maintenant, on assiste à un nouveau régime: la relation France-Québec a une fonction de légitimation du statu quo. Cette relation, tout comme le rôle du Québec dans la Francophonie, devient un symbole selon lequel l'autonomie est faisable et que, donc, il n'y a plus d'émancipation à aller chercher; elle est réalisée.»

Toute cela colle au discours qui s'impose de plus en plus en France, qui veut que «l'ère des souverainetés indépendantes et classiques est finie», fait remarquer M. Chevrier. En ce sens, le Canada s'impose comme modèle. «Ça renvoie aux Français une image idéalisée de ce que la France pourrait être à l'intérieur de l'Europe», fait-il valoir. «Cette idée qu'on pourrait être très autonome dans un cadre fédératif qui maintient l'unité économique et la politique étrangère, c'est une idée qui plaît à beaucoup de Français.»

C'est un faux modèle, car le fédéralisme canadien est mal connu des Français, juge l'universitaire. «Mais tant et aussi longtemps qu'il y a un flou artistique qui règne sur ce modèle, il paraît séduisant.»

Contre toute attente, «les conservateurs de Stephen Harper ont découvert que la France — qui, naturellement, n'était pas un objet de fascination pour les conservateurs de l'Ouest — pourrait devenir un allié utile sur le plan intérieur», c'est-à-dire dans leurs relations avec le Québec. D'autant plus que «l'autodétermination des peuples, professée par de Gaulle, ce n'est plus du tout sur l'écran radar du gouvernement français», estime Marc Chevrier.

Le Devoir

ÉOLIEN

SUITE DE LA PAGE C 1

En Europe, plusieurs pays producteurs, comme l'Allemagne, la France ou l'Espagne, fixent par loi le prix pour l'électricité éolienne et obligent les distributeurs à acheter tout ce qui leur est proposé à ce prix. Avec une telle règle, Hydro-Québec Distribution devrait écarter d'autres sources d'approvisionnement au profit de cette énergie encore plus verte que l'hydroélectricité, ce que Québec et l'industrie ne veulent pas. Il peut arriver que l'énergie éolienne soit, dans ce système, un peu plus chère, mais c'est un prix qui correspond à la valeur accordée à la protection de l'environnement, un prix que les producteurs d'énergie devraient acquitter tout autant que les pollueurs. L'Ontario a choisi cette méthode du prix fixe et le Nouveau-Brunswick pourrait en faire autant à la suite de la consultation publique qu'il vient de lancer sur la filière éolienne.

La force économique d'Hydro-Québec aurait d'ailleurs très bien pu être mise au service des régions intéressées à développer leur potentiel éolien. Il aurait suffi qu'elles créent des sociétés mixtes dans lesquelles Hydro-Québec aurait détenu des actions pour les aider à lancer des projets capables de générer des économies d'échelle. Cette règle pourrait s'appliquer sur tout le territoire municipalisé du Québec, ce qui susciterait des projets plus ajustés aux besoins et aux sensibilités de chaque milieu. Tout le contraire, en somme, de la politique actuelle où de gros projets concoctés sans concertation avec le milieu n'empruntent aux Pays-Bas que les gros sabots plutôt que leurs beaux moulins à vent.

Quant aux territoires non organisés, le développement de l'éolien devrait être réservé en exclusivité à Hydro-Québec, avec sous-traitance au privé, et planifié avec les mêmes perspectives de long terme que l'hydroélectricité. Qui s'y opposerait sinon ceux qui empêchent actuellement les bénéficiaires?

Aucune justification n'a été donnée, ni par Québec ni par Hydro, pour expliquer qu'on laisse filer davantage les milliards de la rente éolienne dans les poches du secteur privé.

Qu'il y ait eu 66 propositions totalisant plus de 7700 MW pour un appel d'offres de 2000 MW indique bien que la rentabilité est au rendez-vous. Des commentateurs et journalistes ont mis en doute cette semaine cette rentabilité de façon fort peu rigoureuse. On a comparé, par exemple, le coût marginal de l'éolien, à 10,5 ¢ du kWh, avec les 2,79 ¢ des barrages construits il y a des décennies, et qu'on a fini de payer. On ne pouvait pas aller plus loin dans la désinformation.

Or ce prix de 10,5 ¢ du kWh, tout compris, est inférieur à celui de 10,92 ¢ du kWh obtenu par Hydro-Québec dans son premier appel d'offres de 2005!

Et déjà, à cette époque, le coût de revient des seuls kilowattheures (6,5 ¢) était inférieur à celui du Suroît, alors évalué à 7,5 ¢, et comparable aux projets hydroélectriques sur les planches à dessin. Et c'est nettement en bas du contrat d'Hydro-Québec avec la centrale thermique de Bécancour, dont l'annulation temporaire va coûter des dizaines de millions sans qu'Hydro en retire un seul kilowatt.

On a aussi écrit que cette énergie sera vendue moins cher qu'elle ne coûte à Hydro-Québec. Mais c'est oublier qu'Hydro-Québec doit aussi faire face, d'ici 2015, à une augmentation de la demande interne, et cela à un coût marginal et non pas historique. C'est plutôt de bonne guerre de la part d'Hydro-Québec de miser sur le dévancement des projets pour faire payer une partie de la facture par nos voisins, ce que le Québec fait depuis la Baie-James. Si, à la limite, cette nouvelle production coûtait un peu plus cher qu'un projet comme la Romaine — ce qui reste à démontrer —, l'éolien demeure néanmoins la meilleure solution dès qu'on procède à une intégration des coûts indirects ou sociaux, que tout calcul économique le montre rigoureusement doit inclure.

Le Devoir



Michel David

La dette éteinte

Par un malheureux concours de circonstances, la France a choisi le 400^e anniversaire de son installation en terre d'Amérique pour larguer le Québec, mais les sentiments et la politique sont des choses différentes.

Un autre que le président Sarkozy, qui n'a aucune affinité personnelle avec le Québec, sinon avec la famille Desmarais, y serait peut-être allé de façon moins brutale, mais la réalité demeure que la France n'a plus intérêt à soutenir un combat auquel les Québécois eux-mêmes semblent avoir renoncé.

Bien avant M. Sarkozy, ce sont eux qui ont choisi le Canada, et ce, deux fois plutôt qu'une. Le PQ a maintenant renoncé à une troisième tentative et le premier ministre le plus fédéraliste de l'histoire du Québec moderne pourrait être investi d'un troisième mandat consécutif, ce qui constituerait une première depuis plus de 50 ans.

À bord du DC-8 qui ramenait le général de Gaulle à Paris après sa visite de 1967, le «directeur d'Amérique» au Quai d'Orsay, Jean-Daniel Jurgensen, lui avait dit: «Mon général, vous avez payé la dette de Louis XV.»

A chacun de ses arrêts sur le chemin du Roy, De Gaulle avait répété: «La France a le devoir de vous aider. Il y a longtemps qu'elle vous doit quelque chose. Eh bien, la France veut vous rendre ce qu'elle vous doit...» Quarante ans plus tard, son successeur estime que la dette est éteinte.

Ces choses-là ne se disent évidemment pas, mais une bonne partie de la classe politique française a été très déçue du manque d'audace des Québécois. Pour les soutenir, la France avait mis entre parenthèses son amitié pour un pays dont les soldats avaient contribué à sa libération. Puisque les Québécois préfèrent habiter une province canadienne, que peut-elle faire de plus? Dans les nombreux défis auxquels elle fait face, le Canada peut lui être beaucoup plus utile.

Il est clair que le premier ministre Jean Charest n'a pas le beau rôle dans cette histoire, mais quel est ce rôle, exactement? Celui de l'amant négligé ou du cocu content?

L'hypothèse selon laquelle il aurait été pris de court est à exclure totalement. Il y a des mois que les signaux d'un revirement de la politique française se multiplient. La subtilité n'est certainement pas la qualité maîtresse de M. Sarkozy.

En sa qualité de premier ministre, M. Charest est en principe responsable des destinées de la nation québécoise, mais il ne faut pas oublier les circonstances dans lesquelles il s'est amené à Québec en 1998.

Il voyait son avenir à Ottawa, et c'est au nom de ses devoirs envers le Canada qu'on l'a convaincu de venir bloquer la route aux séparatistes. Cela semble difficile à croire aujourd'hui, mais bien des gens croyaient sincèrement que Lucien Bouchard serait en mesure de tenir un référendum gagnant.

Quand il engage le Québec dans la voie de l'énergie éolienne ou tente d'aménager un «nouvel espace de prospérité», M. Charest fait sans aucun doute ce qu'il croit être dans l'intérêt des Québécois, mais il est toujours le vice-président du NON qu'il était en 1995. Du point de vue de l'unité canadienne, le rapprochement entre Paris et Ottawa est une excellente nouvelle.

À la lumière de ses conversations avec M. Sarkozy, M. Charest a pu en arriver à la conclusion que ce rapprochement était inévitable, peu importe ce que lui-même en pensait. S'y opposer publiquement aurait eu pour effet d'accroître le recul subi par le Québec, tandis que la conclusion d'accords de nature économique l'automne prochain permettra de sauver les apparences.

S'il s'était rendu en France pour assister au lancement du 400^e, cela n'aurait rien enlevé à l'éclat avec lequel Michaëlle Jean a été reçue. Au contraire, le rabaissement du Québec, dont le premier ministre serait passé quasi inaperçu, aurait été encore plus humiliant.

L'appui de la France était déterminant dans la stratégie que Jacques Parizeau avait élaborée pour obtenir la reconnaissance de la communauté internationale au lendemain d'une victoire du OUI en 1995. L'assurance qu'on pourrait compter sur elle constituait déjà un élément rassurant pour les incertains.

Plusieurs se réjouissent sans doute d'un rapprochement qui pourrait rendre problématique une réédition du «grand jeu» si jamais il y avait un autre référendum. A moins de souhaiter au Québec un statut analogue à celui du Manitoba ou de la Nouvelle-Écosse, même un fédéraliste authentique devrait pourtant s'inquiéter.

Le long et difficile combat pour permettre au Québec de se faire une petite place sur la scène internationale, avec la complicité de la France, n'a pas été mené par le PQ mais par des gouvernements qui croyaient sincèrement que le Québec pouvait s'épanouir au sein du Canada.

Il vaut la peine de relire le livre de Claude Morin, *L'Art de l'impossible*, qui relate les débuts de la diplomatie québécoise dans les années 1960, alors que le moindre mémo déclenchait une véritable tempête à Ottawa. Dans l'esprit de Jean Lesage et de Daniel Johnson, notre relation politique privilégiée avec la France ne visait pas à faire l'indépendance mais à assurer au Québec un minimum d'accès au reste du monde.

Pour démontrer sa propre détermination à affirmer la personnalité internationale, M. Charest donne souvent l'exemple de la mission économique qu'il a dirigée au Mexique en 2004, conjointement avec son vis-à-vis français de l'époque, Jean-Pierre Raffarin, et qui avait soulevé un tollé au Canada anglais.

Des initiatives comme celle-ci risquent d'être compromises par la nouvelle neutralité française. Pour peu que le gouvernement canadien y voie un problème, Paris s'abstiendra de l'indisposer.

Le maire de Québec, Régis Labeaume, nous trouve «colons» avec «ces petites histoires politiques» alors que la beauté de la mer devrait suffire à nous combler. Cet ancien souverainiste aura tout le loisir d'y réfléchir quand il redescendra sur terre.

mdavid@ledevoir.com

ÉDITORIAL

Candide Bernier

Simple potinage que ces révélations au sujet de la liaison du ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, avec une femme ayant eu des liens avec des membres des Hells Angels et d'un groupe criminel lié à cette organisation? On ne peut pas réduire cette affaire à du voyeurisme politique. Au-delà du droit au respect de la vie privée d'un ministre se posent ici des questions ayant trait à la sécurité.

P our bien comprendre cette affaire, il faut d'abord se rappeler la surprise causée par Maxime Bernier lorsqu'il s'est présenté à Rideau Hall le 14 août dernier pour son assermentation à titre de ministre des Affaires étrangères, à son bras, une femme à la tenue vestimentaire jugée osée, du moins par le bureau du premier ministre, qui en a fait le reproche au ministre. Les journalistes qui ont voulu connaître le nom de la dame en question ont pour leur part buté sur des fins de non-recevoir. Plus tard, M. Bernier a présenté Julie Couillard comme sa conjointe afin qu'elle puisse voyager avec lui. Elle l'a accompagné dans quelques missions, notamment à l'Assemblée des Nations unies. À certaines occasions, elle a cherché à participer aux séances de brefage du ministre, ce qui lui a été refusé. Ce n'est que récemment que Maxime Bernier aurait été informé des liens passés de Mme Couillard avec des milieux criminels. Il a mis fin à cette relation il y a quelques semaines.

Les collègues du ministre raillent la curiosité de l'opposition libérale et bloquiste en citant la célèbre déclaration de Pierre Trudeau selon laquelle «l'État n'a pas sa place dans la chambre à coucher». Il est bien vrai que l'État, pas plus que les médias, n'a à connaître ce qui se passe dans la chambre à coucher de quiconque. Mais à l'extérieur de cet endroit, certaines choses sont d'intérêt public lorsqu'un ministre est en cause. Les ministres et leurs conjoints sont soumis à certaines règles, dont l'une, non écrite, consiste en l'obligation d'agir avec discernement et prudence.

Dans le cas présent, il faut rappeler que le poste de ministre des Affaires étrangères est soumis, en raison de son statut, à des règles strictes de sécurité. Maxime Bernier est détenteur de secrets d'État qui peuvent avoir trait tant à la sécurité du Canada qu'à celle de ses alliés. Sa conjointe n'a pas été soumise au processus de vérification de ses antécédents, ce qui n'est pas formellement requis, mais elle aurait dû prévenir son nouveau compagnon de ses relations antérieures. Certes, n'ayant aucun dossier criminel, elle n'était pas obligée de le faire, mais à titre de «femme de César», elle était soumise à l'obligation morale d'être au-dessus de tout soupçon. Résultat: le ministre des Affaires étrangères se trouve aujourd'hui dans l'embarras. En refusant par ailleurs de répondre aux questions de l'opposition, qui veut savoir si Mme Couillard a eu accès à des secrets d'État, il alimente la confusion qui règne autour de cette liaison amoureuse.

Comment expliquer ce comportement de la part du titulaire d'un des postes ministériels les plus importants du pays, si ce n'est par une naïveté incommensurable? Sa distribution de gâteaux Jos Louis aux soldats canadiens en Afghanistan nous avait déjà permis d'en prendre la mesure, tout comme son appel à la révocation du gouverneur de Kandahar. Sa candeur et son inexpérience en font un des ministres des Affaires étrangères les plus faibles que le Canada ait jamais eus. La confiance que lui vouent les diplomates canadiens est quasi nulle. On peut imaginer que les Bernard Kouchner, Condoleezza Rice et autres homologues étrangers ne lui portent pas davantage de respect. Décidément, ce ministre est trop candide pour jouer dans la cour des grands. Le premier ministre Harper doit l'en retirer.

bdescoteaux@ledevoir.com

La paranoïa du général

D es milliers de Birmans sont morts. Des dizaines de milliers sont blessés. Des millions d'autres pourraient être victimes d'épidémies de choléra, de dysenterie, de paludisme et d'autres fléaux qu'on oublie. Tout un chacun l'aura compris: l'urgence d'agir se calcule en nanosecondes. Et que fait le gouvernement? Il s'acharne à ralentir l'atterrissage d'avions chargés de vivres et de médicaments essentiels à la survie, à court terme, des citoyens.

Symbole des symboles de la paranoïa aiguë qui habite chaque membre de la junte au pouvoir, des fonctionnaires de l'ONU sont bloqués à l'aéroport de Rangoon. Signe particulier? Ces derniers sont en fait des experts en évaluation des dommages, des sinistres provoqués par dame Nature. En clair, les gradés birmans s'emploient méticuleusement à ce qu'il n'y ait aucun contact entre des étrangers et la population.

Des actions strictement humanitaires que ces derniers, ces étrangers, souhaitent mener dans les régions inondées par le cyclone, on a retenu celle préparée par la Thaïlande voisine. Au cours d'un entretien télévisé, un responsable de ce pays a expliqué que, fort de l'expérience acquise dans la foulée du désastre consécutif au déferlement d'un tsunami sur les côtes, il savait exactement ce qu'il fallait fournir tout de suite et comment aux millions de Birmans massés aux portes de l'enfer. Et alors? Faute de permis, des tonnes d'aliments, des caisses de bouteilles d'eau, des cartons de médicaments restent dans les entrepôts. Ils y croupissent.

Qualifier d'odieux le comportement des généraux birmans relève évidemment de la tautologie. Il faudrait en dire autant des dirigeants chinois. Voilà, il y a quarante-huit heures le gouvernement français a fait savoir qu'il entendait saisir le Conseil de sécurité de l'ONU afin de forcer la main des Birmans. Le geste suit la parole. Ensuite? La Chine mène la fronde. La Chine s'oppose et l'empêche grâce au soutien de certaines nations actuellement membres et surtout réfractaires à l'observation minimale des droits de l'homme. On pense notamment à la Libye et au Vietnam.

Au milieu de tout ce fatras, le journal *Le Monde* a mis la main sur un rapport confidentiel rédigé par le plus haut responsable de l'ONU en Birmanie, Charles Petrie, que les militaires avaient expulsé en décembre dernier. Dans son exposé, ce dernier assure que le pays était «en proie à une urgence humanitaire silencieuse» pouvant «dégénérer en une crise majeure» à cause des «décisions désastreuses» d'un gouvernement «sans pitié» parce que cultivant des «relations féodales à tous les niveaux».

Cela étant, après de multiples tractations, la junte a convenu d'entrouvrir la porte. Elle s'est engagée à délivrer des visas à un nombre évidemment restreint d'humanitaires et à permettre la venue d'avions. Mais bon... Cette volte-face ne doit pas faire illusion. Selon l'inventaire des besoins réalisé à ce jour, il faudrait que des dizaines d'avions, des centaines de camions et une armada de navires acheminent biens et services dans les plus brefs délais. En un mot, les membres de la junte ont commis un crime contre l'humanité.



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFACON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BELAND

«ON AIME LE QUÉBEC, MAIS ON AIME LE CANADA. ON AIME LES DEUX.» -SARKOZY



LETTRES

L'histoire détournée

Rarement un détournement de l'histoire aura été aussi grossier. Professeur d'histoire au collégial, j'ai pour mission d'apprendre aux étudiants à demeurer fidèles aux faits du passé et à les replacer dans leur contexte pour en comprendre la véritable signification. Comme si c'était acceptable, j'ai fini par m'habituer à entendre nos politiciens — souverainistes comme fédéralistes — défaire ce travail à mesure.

Mais récemment, le gouverneur général a atteint des sommets en affirmant que la fondation de Québec en 1608 a aussi été la fondation du Canada. Retournons aux faits. Champlain ne venait pas fonder un pays ni un État, mais bien une colonie à rentabiliser, vue comme un prolongement de la France. Détourner l'essence de cette entreprise pour servir une vision politique est un geste de pure propagande.

Le Canada a été créé en 1867 pour des raisons fort différentes: il a été le résultat d'un calcul géopolitique et économique visant à assurer un meilleur avenir à quatre colonies devenues britanniques. On n'a pas fondé le Canada en 1608 et ce qu'on devrait célébrer, cette année, c'est le 400^e anniversaire de la présence française en Amérique du Nord, point. Que le gouverneur général torde ainsi les faits est carrément insultant pour les Québécois, mais ne l'avons-nous pas cherché? En réduisant constamment l'enseignement de l'histoire du Québec dans les écoles (au collégial, notamment), on fait comme si elle nous importait peu. Faut-il s'étonner si des politiciens se sentent autorisés à diffuser leur lecture subjective des faits au gré de la conjoncture politique?

On connaît mal notre histoire et on ne tient pas à mieux la connaître... Faites-en ce qu'il vous plaira!
Vincent Duhaime, professeur d'histoire, collège Lionel-Groulx
Montréal, le 9 mai 2008

L'affaire «Munsinger»

Je m'étonne de ne pas avoir lu ou entendu un seul rappel de l'affaire «Munsinger», qui devait briser la réputation de l'ancien ministre associé à la Défense, Pierre Sévigny, en 1966. Une liaison avec une certaine Greda Munsinger, laquelle aurait fait partie des services de renseignement soviétiques alors qu'il faisait partie du cabinet progressiste-conservateur, avait créé un énorme scandale qui l'avait broyé. Il serait intéressant de comparer la rigueur appliquée à cet ancien combattant détenteur de multiples décorations militaires à la légèreté des boutades du premier ministre actuel.

Bernard Charrier
Montréal, le 9 mai 2008

La fonction de Mme Jean

Que l'on soit indépendantiste ou fédéraliste, il y a quelque chose de profondément choquant pour tout véritable démocrate à voir la présente gouverneure générale du Canada se substituer aux élus lors de fonctions officielles qui revêtent une grande importance politique. À cet égard, le lancement en France des fêtes commémorant le 400^e anniversaire de la fondation de Québec constituait un tel événement, auquel la représen-

tation des citoyens du Québec et du Canada aurait dû être une prérogative du premier ministre du Canada et de celui du Québec.

Le gouverneur général est choisi de façon totalement discrétionnaire par une seule personne et, même s'il s'agit en l'occurrence du premier ministre du Canada, ce choix demeure tout sauf démocratique. Le gouverneur général n'a donc aucune autorité légitime lui permettant de représenter les Canadiens ou de parler en leur nom, n'étant pas élu par les citoyens du pays: le gouverneur général représente la reine, pas les Canadiens. Aussi son rôle doit-il demeurer restreint, strictement légal et protocolaire, subordonné dans les faits au pouvoir des élus: cela est clairement démontré par le fait que c'est le premier ministre du pays qui nomme le gouverneur général.

Depuis de nombreuses années, les gouverneurs généraux successifs avaient bien saisi leur rôle, se contentant d'exercer les fonctions leur étant dévolues par notre Constitution sans se mêler de politique. Or la gouverneure générale actuelle a plus d'une fois utilisé la tribune que lui offre son poste pour se poser en représentante des Canadiens et pour émettre des opinions de nature politique. Ce n'est pas son rôle et ce n'est pas acceptable dans notre démocratie.

Tout cela souligne encore une fois l'inutilité, et même la nuisance, de cette fonction archaïque qui n'a plus sa raison d'être dans une démocratie moderne et qui draine des deniers publics, lesquels pourraient être beaucoup mieux utilisés ailleurs.

Jean Piuze
Québec, 7 mai 2008

REVUE DE PRESSE

Les oubliés

Manon Cornellier

Il y a une semaine, Statistique Canada rendait publiques des données sur l'évolution des revenus des Canadiens. Leur interprétation a provoqué un débat entre journaux torontois. Le *National Post* critique l'accent mis sur les revenus individuels, qui ont peu changé, alors que ceux des familles ont augmenté. Le *Post* souligne aussi que les données portaient sur les revenus d'emploi et ne tenaient pas compte des revenus de retraite ou d'investissements, ou encore des transferts gouvernementaux aux particuliers, ces derniers représentant 52 % des revenus des plus démunis. Le quotidien soupçonne qu'un communiqué faisant état d'une hausse des revenus des plus pauvres n'aurait pas retenu l'attention des médias de la même façon.

Le *Toronto Star* lui a répondu que les ménages pauvres et riches ont vu leurs revenus augmenter, les deuxièmes plus vite que les premiers. De plus, dans le cas des plus pauvres, c'est souvent attribuable au fait que davantage de familles peuvent compter sur deux revenus. En somme, «les gens travaillent plus fort mais, dans beaucoup de cas, seulement pour faire du surplus», résume le *Star*. Le quotidien espère que le message de Statistique Canada calmera les cris néoconservateurs en faveur d'une réduction des impôts et des programmes gouvernementaux. Selon lui, une taxation progressive et un solide filet social restent le seul rempart contre un élargissement encore plus important du fossé.

Chroniqueur au *Star*, Carol Goar s'inquiète d'une certaine complaisance devant l'inégalité. Avec le temps, on s'habitue au nombre croissant d'itinérants. D'abord mesures temporaires et d'urgence, les banques alimentaires en sont venues à faire partie des meubles. Les dirigeants des 100 plus grandes entreprises gagnent 248 fois le salaire moyen comparativement à 40 fois il y a une génération. Lorsque les chiffres de Statistique Canada sortent, personne

n'est surpris et, après quelques jours d'émotion, tout le monde passe à autre chose. Pas le Canadian Centre for Policy Alternatives, note Goar. Il a demandé à sept experts de courts textes sur les raisons de se préoccuper des inégalités (www.policyalternatives.ca). Comme le dit le journaliste, difficile de leur rendre justice dans une courte chronique, mais elle relève la question posée par Lars Osberg, économiste à l'université Dalhousie: pourquoi un citoyen se soucierait-il des droits de son prochain si la société dans son ensemble ne se préoccupe plus de ses plus démunis? «Nos parents et nos grands-parents ont travaillé dur pour bâtir une société où, pour subsister, personne n'aurait à faire la queue à la soupe populaire ou à quémander quelques pièces de monnaie. Nous sommes en train de la laisser filer entre nos doigts», s'attriste Goar.

La presse



du Canada

Justice à géométrie variable

Si vous êtes pris dans les griffes d'un système judiciaire étranger et espérez l'aide du gouvernement canadien, il vaut mieux pour vous d'être né au pays, d'avoir la peau blanche et un nom à consonance européenne, et de ne pas fréquenter une mosquée, écrit avec indignation Kris Kotarski, du *Calgary Herald*. Alors que le gouvernement fédéral a dépêché un avion pour sortir Brenda Martin du Mexique, Abousfian Abdelrazik continue d'être coincé au Soudan depuis cinq ans. Il y a été emprisonné pendant un temps à la demande des services de renseignement canadiens, qui disent le soupçonner de terrorisme. Il a été libéré et, depuis, aucune accusation n'a été portée contre lui au Soudan ou au Canada. Malgré cela, il n'arrive pas à obtenir les documents de voyage nécessaires pour revenir au pays car il figure sur une liste internationale d'interdiction de vol. L'homme peut être dangereux, mais il peut aussi s'agir d'une répétition de l'affaire Arar, note Kotarski. À son avis, le gouvernement doit traiter tout le monde de la même façon et aider Abdelrazik avec autant de diligence que Brenda Martin.

Le *Globe and Mail* s'insurge à son tour. «Le gouvernement de Stephen Harper a une étrange façon de choisir qui il défendra à l'étranger. Ronald Allen Smith fait face à la peine de mort au Montana, le Canada reste silencieux. Omar Khadr, un Canadien arrêté à l'âge de 15 ans, est le seul Occidental encore détenu à la prison américaine de Guantanamo et le Canada reste silencieux. Abousfian Abdelrazik, un Canadien soupçonné d'association terroriste, est dans les limbes au Soudan, incapable de revenir au pays à cause d'une bureaucratie tatillonne, dit le gouvernement canadien. Mais quand Mme Martin attend son transfert après avoir été condamnée à cinq ans de prison au Mexique pour participation à une fraude en ligne, le gouvernement canadien balance par la fenêtre prudence et argent.» Le *Globe* rappelle que 1815 Canadiens sont détenus à l'étranger. Pourquoi alors faire payer 82 767 \$ aux Canadiens pour rapatrier Martin à bord d'un jet loué? Le quotidien note que les déboires de cette Canadienne ont dominé les nouvelles durant une période creuse, mettant le gouvernement dans l'embarras. Le *Globe* soupçonne ce même gouvernement d'avoir voulu mettre tout simplement un terme à la couverture négative qu'il subissait. À nos frais...

La croix et la prière

Il y a eu le débat sur le crucifix à l'Assemblée nationale. Il y a maintenant celui sur la récitation de Notre-Père (*Lord's Prayer*) à la législature de l'Ontario. Le premier ministre Dalton McGuinty a demandé plus tôt cette année à ce qu'un comité parlementaire étudie la possibilité de modifier cette pratique pour mieux refléter la diversité religieuse de la province. La consultation a commencé en avril et c'est le tollé. Le site Internet est tombé en panne sous le poids des visites. Les pétitions ont commencé à atterrir sur les bureaux des députés. Le premier ministre refuse de reculer, rapporte l'*Ottawa Citizen*, même si la grande majorité des commentateurs s'opposent à l'abandon de cette prière particulière. À suivre.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Ex-enfant soldat prisonnier à Guantánamo

Rapatriez Omar Khadr au Canada!

COLLECTIF
D'AUTEURS

Nous, les organisations soussignées œuvrant pour la protection des droits de l'enfant, enjoignons au gouvernement canadien d'intervenir immédiatement dans le dossier d'Omar Khadr et demandons son rapatriement au Canada dans les plus brefs délais. Nous le prions de bien vouloir prendre en compte deux facteurs importants qui n'ont pas jusqu'à maintenant retenu l'attention méritée:

■ l'importance du respect des normes internationales afin de mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats;

■ l'obligation clef stipulée par ces normes de réhabiliter et de réinsérer les enfants touchés par les conflits armés.

Un précédent

Le Canada a donné l'exemple lors de l'adoption du Protocole facultatif relatif à l'implication des enfants dans les conflits armés et des résolutions du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés. Il est dans l'intérêt de tous, notamment les militaires canadiens, que ces lois soient maintenues. Elles sont destinées à mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats.

La manière avec laquelle le Canada traite le cas d'Omar Khadr créera un précédent pour les autres pays et aura donc un impact majeur sur la réputation et l'influence du Canada dans les domaines de la paix, de la sécurité et des droits de la personne. Ce traitement pourra soit diminuer, soit accroître l'importance de faire respecter les normes internationales pour mettre fin au recours aux enfants soldats.

Droit international

Nous demandons au gouvernement canadien de donner préséance au droit international sur la décision récente du juge militaire qui

préside la commission militaire créée par les États-Unis dans la baie de Guantánamo d'entendre le cas d'Omar Khadr. Les commissions militaires échouent généralement à appliquer les normes en matière de jugement équitable et ne prévoient aucune disposition portant sur les jeunes contrevenants ou les enfants touchés par les conflits armés.

Plus particulièrement, il est à noter que les États-Unis ont aussi ratifié le Protocole facultatif relatif à l'implication des enfants dans les conflits armés, même s'ils n'ont pas ratifié la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, et que les avocats du département de la Défense des États-Unis tiennent également à ce que le Canada respecte cette loi.

Le Canada a la possibilité de faire preuve de leadership dans ce domaine en rapatriant immédiatement Omar Khadr, comme les autres pays l'ont fait avec leurs ressortissants détenus à Guantánamo. Si le Canada ne respecte pas ce protocole, il sera beaucoup plus difficile de s'attendre à ce que les autres pays ne fassent pas de même.

Enfants soldats

Dans les situations de conflit, malheureusement, les enfants sont souvent recrutés et utilisés en tant qu'enfants soldats. Deux principes au cœur de ce protocole sont la condamnation de l'utilisation d'enfants en tant que combattants par n'importe quel groupe ou force armée ainsi que l'obligation des États de fournir aux enfants démobilisés « toute l'assistance appropriée en vue de leur réadaptation physique et psychologique et de leur réinsertion sociale » (article 6, paragraphe 3).

Tel que stipulé dans la Convention relative aux droits de l'enfant, les systèmes de justice juvénile constituent le moyen approprié pour traiter les cas d'enfants en conflit avec la loi. Le Canada a été l'instigateur du développement et de l'adoption des lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant des enfants victimes et témoins d'actes criminels, qui garantissent aux enfants le droit d'être protégés contre les épreuves survenues pendant le processus judiciaire.

Aucun tribunal international



Maha Elsannah (au centre, sur la photo de gauche), la mère d'Omar Khadr (photo de droite), devant l'édifice de la Cour suprême, à Ottawa, en mars dernier.

existant n'a jamais poursuivi un enfant pour des crimes de guerre, ce qui témoigne de la reconnaissance au sens large du fait que le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés est un sérieux abus des droits de la personne en soi.

Exploitation de l'âge

Le principe donnant la priorité à la réhabilitation et à la réinsertion des jeunes dans n'importe quel système judiciaire est une composante essentielle de ce protocole et un principe fondamental de l'approche à long terme du Canada en ce qui a trait à la justice juvénile. Le Canada a signé les principes de Paris et les principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés, qui soulignent que « les enfants accusés d'avoir commis des crimes de droit international alors qu'ils étaient associés à des forces armées ou à des groupes armés doivent être considérés principalement comme les victimes d'atteintes au droit international et non pas seulement comme les auteurs présumés d'infractions. Ils doivent être traités d'une façon conforme au droit international, dans un cadre de justice réparatrice et de réinsertion sociale,

conformément au droit international, qui offre une protection particulière à l'enfant à travers de nombreux accords et principes ».

La commission militaire n'offre pas un tel cadre. Plutôt que de susciter une protection en vertu de sa condition de mineur, l'âge d'Omar Khadr a été exploité depuis le début. Les inquiétudes à propos des interrogations lors d'une détention sans contact avec l'extérieur sont aggravées lorsque le détenu est un enfant, comme dans le cas d'Omar Khadr.

L'aide du Canada

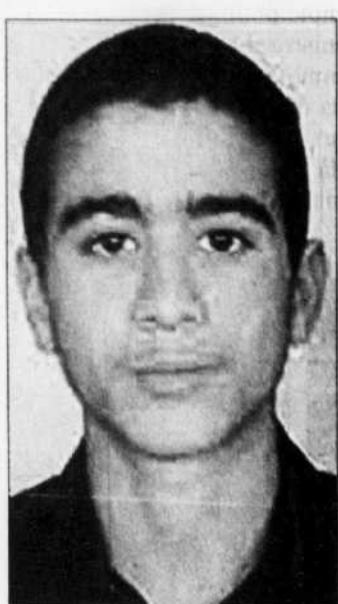
Nous exhortons le Canada à faire ce que le Conseil de sécurité des Nations unies et le Canada demandent aux autres pays de faire: développer les stratégies de réhabilitation et de réinsertion pour les enfants qui ont été impliqués dans un conflit armé. Le Canada a aidé d'autres pays à développer des plans efficaces pour réhabiliter d'anciens enfants soldats qui étaient auparavant impliqués dans des activités militaires similaires ou même plus graves que celles évoquées dans les allégations retenues contre Omar Khadr (ce qui, faut-il le rappeler, n'a pas été vérifié devant une cour de justice légitime).

Au lieu de faire subir des procédures judiciaires accusatoires à d'anciens enfants soldats, de telles stratégies favorisent plutôt la participation de ces derniers aux plans de réinsertion destinés à faire coïncider l'intérêt supérieur des enfants avec ceux de la communauté dans laquelle ils évolueront.

Changer de cap

Le Canada devrait faire ce que les autres pays se doivent également de faire. S'il choisit de ne pas respecter la loi ni d'honorer ses engagements, il sera beaucoup plus difficile de demander aux autres pays de le faire, à la fois en tant que membre de l'Organisation des Nations unies et champion de la résolution 1612 du Conseil de sécurité, développée afin de protéger les enfants dans le contexte d'un conflit armé. Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de revoir votre position au sujet du citoyen canadien Omar Khadr. [...]

Ont signé ce texte: Brendan Cavanaugh, secrétaire général de Terre des Hommes Canada; le Comité d'aide aux réfugiés (Québec); Roméo Dallaire, sénateur; Nigel Fisher, président et directeur général d'UNI-



PHOTOS REUTERS

CEF Canada; l'Association internationale des avocats de la défense; David Lord, directeur exécutif de Paix durable; Rosemary McCarney, présidente et directrice générale de Plan Canada; David Morley, président et directeur général de Save the Children Canada; Alex Neve, secrétaire général d'Amnesty International Canada; Landon Pearson, Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights, université Carleton; Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés du Québec; Nadja Pollaert, directrice générale du Bureau international des droits des enfants; Kathy Vandergrift, présidente du conseil d'administration de la Coalition canadienne pour les droits de l'enfant; War Child Canada; Maria Beatriz Hennessy, consultante; Myriam Denou, professeure associée à l'École de service social de l'université McGill; Graeme MacQueen, ancien directeur et fondateur du Centre pour les études de paix; Bonny Ibhawoh, actuel directeur du Centre pour les études de paix de l'université McMaster; Jessica Schafer, professeure associée à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa.

Que le premier ministre du Québec se tienne enfin debout!

PAULINE MAROIS

Chef du Parti québécois

Cette semaine, dans le cadre du lancement des festivités entourant le 400^e anniversaire de notre capitale nationale, Québec, la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a entrepris un voyage en France avec comme mission de relativiser le fait français qui symbolise le Québec en Amérique du Nord.

Cette visite d'une représentante non élue du Canada, qui n'est en fait que la voix du gouvernement Harper, devrait inquiéter au plus haut point le gouvernement du Québec. D'abord, elle se déroule quelques semaines seulement après que l'ancien premier ministre de la République française, Jean-Pierre Raffarin, eut indiqué publiquement la volonté du président de la République de reformuler la politique française envers le Québec et le Canada. Certes, la France a tout le loisir de vouloir maintenir de bonnes relations avec le Canada, les provinces anglophones et ses communautés francophones et acadiennes, mais pourquoi remettre aujourd'hui en question sa relation avec le Québec? Cela m'inquiète.

Appui de la France

Le soutien actif de la France a permis au Québec de mener une diplomatie directe, innovatrice, ouverte sur le monde et au service des Québécois.

Louise Beaudoin, qui a été ministre des Relations internationales, peut témoigner vigoureusement de l'appui stratégique et essentiel de la France lorsque vint le temps de faire la promotion de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO. Cette action a été possible avec l'appui de la France, et on peut convenir aisément que le Canada n'aurait pas laissé naturellement le Québec jouer son rôle à l'UNESCO.

La constance de l'appui de la France à de nombreuses occasions a permis au Québec d'éviter des reculs sur le plan international, notamment lors du Sommet de la Francophonie à Moncton en 1999, lorsque le gouvernement du Canada a tenté d'empêcher le Québec de siéger à des comités de la Francophonie dont les recommandations devaient ensuite être relayées à d'autres organisations internationales.

N'eût été la volonté indéfectible des autorités françaises, de droite comme de gauche, de rester nos alliés, au risque de froisser le Canada à l'occasion, le Québec n'aurait pas pu jouer un rôle majeur au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Recul du Québec

S'il fallait qu'une reformulation de la position française signifie une neutralité nouvelle de la France sur cette question, il ne fait aucun doute que la diplomatie canadienne, ayant désormais le champ libre, voudra faire reculer durablement le Québec.

Les formules utilisées par les autorités françaises au cours des dernières décennies pour illustrer la politique de la France à l'égard du Québec, notamment la « non-ingérence, non-indifférence » ou l'« accompagnement » du Québec dans ses choix, ont bien servi Québec et Paris. Cette formule a permis le développement d'une intense coopération bilatérale franco-québécoise, la plus importante après la coopération franco-allemande, dont les avantages sont mutuellement bénéfiques pour les Québécois et les Français.

Signaux ambigus

Toutefois, les signaux émis par la récente déclaration de l'ancien premier ministre Raffarin, par la suite confirmés par le délégué général du Québec à Paris, laissant entendre que la France pourrait revoir sa politique envers le Québec et le Canada, sont ambigus. À l'instar d'un grand nombre de Québécois, cette situation ne peut que m'inquiéter pour l'avenir des relations internationales du Québec.

L'orientation que veut donner la gouverneure générale du Canada à sa visite en France s'inscrit encore une fois dans la stratégie de banalisation du Québec par le gouvernement fédéral canadien, stratégie que l'aplombisme du gouvernement Charest conforte. J'appelle donc le gouvernement du Québec à assumer ses responsabilités et à se mobiliser afin de faire en sorte que la France maintienne son appui au développement de l'État du Québec sur la scène internationale.

Sortir de l'immobilisme

Il y a pertinence et urgence de faire une mise au point et de réaffirmer toute l'importance qu'accorde le Québec au maintien de sa relation directe et privilégiée avec la France. Millier pour une autre politique consisterait, à toutes fins utiles, à faire en sorte que la France neutralise ainsi son appui au développement de l'État du Québec sur la scène internationale.

Le gouvernement libéral de Jean Charest doit sortir de son immobilisme et ne doit pas accepter une redéfinition des relations entre la France et le Canada qui provoquerait indéniablement un recul de la position du Québec dans le monde.

Quand politique et ridicule font bon ménage...

RICHARD LE HIR

Avocat et conseiller en gestion,
ministre délégué à la
Restructuration dans le cabinet
Parizeau (1994-95)

La controverse en cours sur le « détournement de patrimoine » auquel se livrerait le gouvernement fédéral avec sa participation aux fêtes du 400^e anniversaire de Québec illustre on ne peut mieux le danger d'invoquer l'histoire quand on la connaît mal. Même si le Canada n'existe en tant que pays seulement depuis 1867 et que, de 1840 à 1867, il a existé en tant que province du Canada, il n'en reste pas moins que le nom « Canada » était déjà utilisé depuis au moins 1547 sur les cartes géographiques. C'était en effet le nom donné par Jacques Cartier à tout le territoire gouverné par le chef huron Donnacona, au nord du fleuve Saint-Laurent.

Il est donc délicat d'aborder la question de l'évolution des rapports Canada-France-Québec (dans l'ordre qu'on voudra) sous l'angle de l'histoire dans la mesure où c'est la France elle-même, par l'entremise de son représentant Jacques Cartier, qui fut la première à utiliser ce nom pour parler du territoire dont l'explorateur venait de prendre possession en son nom.

À qui la paternité?

S'il est vrai que l'utilisation de ce nom a par la suite connu une « extension » (on parlerait en droit d'une « captation d'héritage ») sous le régime anglais après 1763, la paternité de la France sur le nom « Canada » ne peut pas être mise en doute, même si la France n'a rien eu à voir avec la réalité politique qui s'est trahie après la Conquête et qui nous vaut les chicanes dans lesquelles

nous sommes enlisés depuis.

L'avant-scène du débat étant largement occupée par la classe politique canadienne et québécoise, je me prévaudrai donc du privilège de ma nationalité française (en double avec ma nationalité canadienne) pour faire quelques observations sur le pavé lancé par le président Nicolas Sarkozy dans la mare des relations France-Québec-Canada avec la grâce éphémère qui est devenue sa marque de commerce et dont les Français ont commencé à mesurer les dégâts, s'il faut en croire les sondages extrêmement négatifs à son endroit après seulement un an de pouvoir.

Improvisation

Comme pour le reste de ses interventions en politique extérieure, nous sommes en pleine improvisation. Tout à l'euphorie du pouvoir, le président Sarkozy n'a pas encore compris que la plus grande sagesse dont puisse faire preuve un homme politique qui en hérite est d'en user avec la plus grande modération, d'où la multiplication des faux pas et l'aliénation pour la France d'un important capital de sympathie un peu partout dans le monde depuis qu'il est aux affaires.

Mais le comble du ridicule est atteint lorsqu'on voit la France réserver un accueil royal à notre gouverneure générale, qui a dû répudier la nationalité française qu'elle avait acquise du fait de son mariage avec un citoyen français pour accepter ses fonctions officielles au Canada. Il faut croire que le Québec n'a pas le monopole des « cocus contents » et que le président Sarkozy fait avaler à son pays de bien drôles de couleuvres. [...]

Conséquences

Pour être dans l'ordre des choses, les rapports entre la Fran-

ce et le Québec ne sont pas pour autant inscrits dans le béton, comme en témoigne une éclipse qui a duré de 1763 à 1960. Le réalignement brutal de la politique française dans ses rapports avec le Canada et le Québec, exprimé dans le contexte hautement symbolique des fêtes du 400^e anniversaire de Québec, aura des conséquences qui se prolongeront longtemps après le départ de Sarkozy, et il reste à voir si les intérêts de la France s'en porteront mieux.

S'il est un domaine où il ne faut pas mélanger la qualité des rapports personnels entre dirigeants avec les intérêts institutionnels supérieurs, c'est bien celui des relations internationales. Tant le président Sarkozy que le premier ministre Stephen Harper auront d'ailleurs l'occasion de s'en rendre compte très bientôt lorsque leur bon ami, le président George W. Bush, laissera la place à une nouvelle administration américaine qui aura un tout autre programme et que les mamours du premier et du second au troisième laisseront de glace.

La chronique de Denise

Bombardier n'est pas

publiée aujourd'hui.

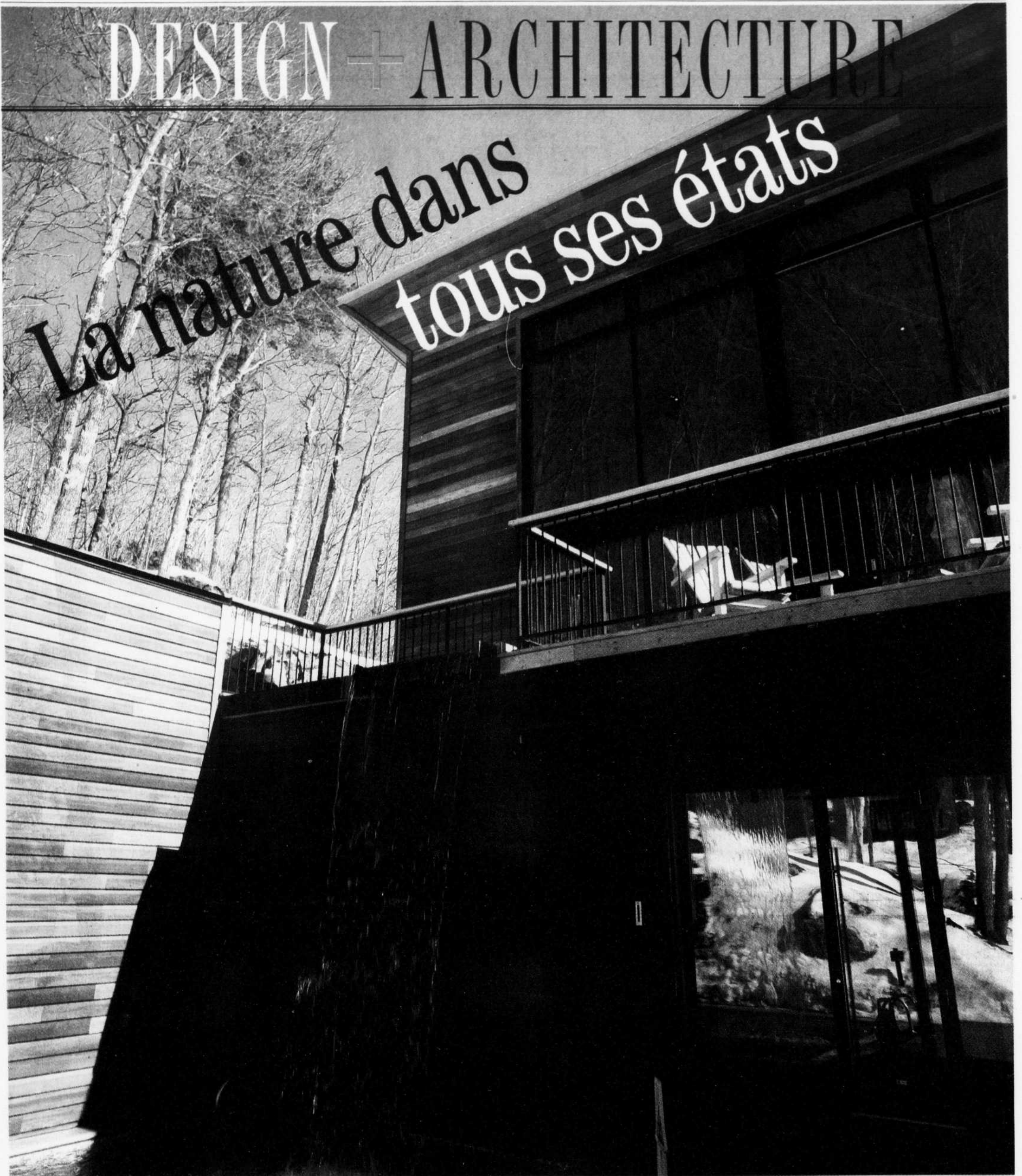
Elle reviendra la semaine
prochaine.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanné Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Polle-Bolvin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (guitare), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Roux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garnier (cartooniste), Diane Precourt (responsable des pages thématiques), Martin Duchon, Michèle Ménéand et Christine Dumas (correspondants), Jacques Grenier et Jacques Niessou (photographes), À l'information culturelle: Michel Boissier (théâtre et cabaret Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cabaret), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), À l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bény (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins, À l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), À l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutsiac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Annelie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Emile Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spéciel (Québec), Monique Bbérer (Ottawa), LA PUBLICITÉ: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Genevieve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Ropelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida, INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Monon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proton, Danielle Ross.

DESIGN + ARCHITECTURE

La nature dans tous ses états



La cascade sur la façade du bâtiment principal du spa La Source Bains nordiques, à Rawdon.

GUY HAMELIN, LA SOURCE BAINS NORDIQUES

Conçu tel un écosystème, le spa La Source Bains nordiques vise à donner à la terre autant qu'il lui en prend

La Source Bains nordiques est un projet de spa différent de ceux qu'on connaît au Québec. À l'opposé de la majorité des établissements stéréotypés, c'est l'authenticité qui prime ici. L'architecture s'inspire du contexte rocheux et boisé à la topographie très marquée, elle joue avec les dénivellés, avec l'eau et les arbres. Par sa présence, le spa permet un rapprochement paisible et sensuel avec la nature. Le projet s'enracine dans une terre qu'il révèle par séquences successives. Il trouve son équilibre parfait entre nature et architecture.

EMMANUELLE VIEIRA

Situé à Rawdon, dans la région de Lanaudière, La Source Bains nordiques fait partie de la deuxième génération de spas qui ont poussé au Québec ces dernières années. Développé en fonction du site plutôt que de la volonté d'être un concept rapporté du « style nordique », le projet ne cherche pas à ressembler à ce qui se fait ailleurs mais à offrir tout ce qui en fait la richesse: la mise en valeur d'un site naturel spectaculaire.

Il y a des endroits magiques dans le monde, et le site de La Source en fait partie. Rempli des voies de la terre et des ondes telluriques véhiculées par la source, se dégageant du mont Pontbriand une énergie et un mystère qui interpellent. « Lorsque nous avons découvert le site, nous en sommes tombés amoureux. Nous avons eu envie de créer un espace de détente qui pourrait s'intégrer à la nature sans trop la perturber, un spa qui s'appuierait sur une architecture conçue sur mesure et avec une vision respectueuse de l'environnement », expliquent Caroline Simard et Patrice Lalancette, initiateurs du projet.

L'originalité de La Source Bains nordiques réside dans son approche environnementale et sa vision à long terme. La conception de l'ensemble a été confiée à Blouin Tardif architectes, une firme spécialisée dans l'architecture environnementale. La première phase du projet, terminée en février 2007, comprenait la construction de deux bâtiments et de bassins en plein air pour le spa. La deuxième phase, en cours, donnera naissance à un troisième bâtiment consacré exclusivement aux activités de massage. La troisième phase comprendra l'aménagement complet du mont

Pontbriand avec de nombreux sentiers de randonnée qui relieront les bâtiments du spa aux nouvelles structures d'hébergement situées sur l'autre versant. L'ensemble aura la même signature architecturale basée sur un positionnement idéal dans le site, une simplicité des volumes et une expression en façade franche et équilibrée par rapport au contexte. Une fois complété, le projet sera le premier complexe écologique sport-détente-hébergement au Canada.

Procession architecturale

L'arrivée au spa se fait par un chemin de terre et de roche situé en contrebas. Au détour de ce chemin, on découvre un édifice perché dont la simplicité et la pureté des lignes surprennent et cohabitent merveilleusement bien avec la nature environnante. Pour atteindre l'entrée principale de l'établissement, il faut emprunter une longue passerelle en bois brut qui longe le rocher et grimpe vers le sommet. Cette procession en toute simplicité nous plonge dans le feuillage, les odeurs, le murmure de la forêt et le chant de la cascade. « Dès le début, explique Alexandre Blouin, l'architecte responsable du projet, nous avons eu l'idée d'un traitement architectural qui prendrait la forme d'une procession, d'un parcours permettant au visiteur de voyager à différents niveaux du paysage. Cette découverte, qui accompagne le rituel du spa nordique, a été pensée sous la forme de séquences destinées à mettre en scène un ou plusieurs éléments naturels et, de temps à autre, à créer un effet de surprise. »

Après l'ascension du rocher, on découvre l'entrée principale du bâtiment, qui marque par sa sobriété. La passerelle s'encastre dans la bâtisse et met en valeur la toiture et le site tout autour. Le ton est donné: La Source Bains nordiques est un établissement voué entière-

ment à la nature, à la détente et au recueillement. Après le passage de ce premier portique, le visiteur pénètre dans un deuxième, formé par l'immense volume de l'accueil. L'architecture réoriente la vue du visiteur vers la falaise et la chute d'eau, en premier plan, puis vers la succession de bassins d'eau chaude ou froide à l'extérieur et vers le second bâtiment en arrière-plan.

L'arrivée avec cette vue en perspective surprend et éblouit. « Une des grandes difficultés du projet était de savoir où placer les bâtiments. Nous voulions conserver et révéler certains éléments naturels dispersés. Nous avons choisi de les souligner sans les écraser », précise Alexandre Blouin. L'emplacement des bâtiments a été pensé pour mettre en scène le ruisseau central et pour utiliser les dénivellés de façon à faire circuler l'eau de manière naturelle entre les différents bassins.

Les deux bâtiments dialoguent entre eux mais pointent dans des directions différentes, ce qui minimise leur emprise sur le site. La bâtisse principale se compose ainsi: entrée, accueil, salon-salle à manger, salles de massage, vestiaires, bain froid, bain de vapeur et aire de détente creusés directement dans la roche.

L'autre édifice comporte un sauna et des espaces de repos. Tout le reste s'effectue à l'extérieur, autour des bassins, dans l'eau ou sur les sentiers. Les bains froids, placés à proximité des bâtiments et de la falaise, ont été voulus orthogonaux pour évoquer l'architecture. Les bains chauds, placés à distance de la falaise et des bâtiments, présentent une forme plus organique.

Comme un écosystème

Conçu comme un écosystème, le projet vise à donner à la terre autant qu'il lui en prend. « Nous avons recyclé la quasi-totalité des matériaux extraits du sol, aussi bien la roche que le bois ou la terre, qui ont été réutilisés dans la construction des nouveaux bâtiments. Nous avons aussi eu recours à une majorité de matériaux provenant directement de la région. Enfin, nous tenions absolument à préserver les arbres du site, ce qui a parfois ralenti l'ensemble des opérations mais a donné une immense satisfaction à l'équipe », précise Patrice Lalancette, directeur général du projet.

Le client a également souhaité avoir un spa écologique et beaucoup moins énergivore que la plupart de ceux qu'on retrouve sur le marché. Les bâtiments ont

été élaborés pour limiter le gaspillage énergétique. Les mesures environnementales appliquées au bâtiment consistent, entre autres, en une enveloppe très performante, une toiture organique, une orientation intelligente et une ventilation naturelle. Tout le chauffage des bains et des bâtiments fonctionne à la géothermie, ce qui constitue une énorme économie d'énergie. Imaginez, en hiver, il faut maintenir des bains chauds à 40 °C alors qu'il fait -20 °C dehors...

Des matériaux santé

À l'intérieur, l'accent a été mis sur la fenestration, qui laisse place au maximum de lumière et de visibilité. Les matériaux sont simples et nobles et l'ensemble des finis est à faibles composantes organiques volatiles (COV), ce qui est bien meilleur pour la santé! Le bois domine dans le mobilier, dont certaines pièces sont réalisées par l'ébéniste Erik Desprez. Mais il domine surtout dans l'enveloppe du bâtiment, une des plus belles réussites du projet.

Le bois torréfié de cette enveloppe, associé aux lignes pures et à la volumétrie, donne un résultat spectaculaire avec une chaleur qui rehausse le caractère du site. La torréfaction du bois, un procédé naturel très utilisé en Scandinavie, consiste à cuire le bois pour lui ôter toute son humidité, ce qui le rend très stable et lui confère une protection naturelle sans avoir besoin de le traiter.

La Source Bains nordiques, avec ses deux structures contemporaines qui glissent entre le paysage, est un projet atypique de par sa forme et sa structure, qui jouent de façon très poétique du rapport entre architecture et nature. La démarche architecturale est remarquable et s'affirme dans un geste clair, une volonté de mélanger construction et paysage, un goût prononcé pour la stratification des espaces (la découverte du lieu par couches successives) et enfin le parcours du bâtiment, qui s'effectue comme une promenade dans un espace sculpté...

A voir et à vivre, absolument!

■ www.lasourcespa.com

Collaboratrice du Devoir